

REGLEMENT DU 2^{ème} TOURNOI REGIONAL DE ATLANTIQUE TENNIS DE TABLE 17 SAMEDI 16 DECEMBRE 2023

Article 1 : Organisation

Le club ATLANTIQUE TENNIS DE TABLE 17 organise le **samedi 16 décembre 2023**, un tournoi régional de tennis de table. Ce tournoi se déroulera sur **23 tables dont 4 tables d'échauffement** dans un gymnase avec vestiaires, gradins, aires de jeu séparées ainsi que dans une salle spécifique.

Les balles seront fournies et tous les matchs se joueront avec des balles 3***

Lieu adresse GPS : Gymnase Dominique ROCHETEAU. Rue des ormeaux. 17420 St Palais sur mer.

Des places de parking sont disponibles autour du gymnase

A 100m parking école Lucien robin. 73 rue de courlay 17420 St palais/ mer

=> **Lien waze par QR CODE**



Article 2 : Homologation

Ce tournoi est homologué par la ligue de Nouvelle Aquitaine sous le numéro : 1717/2023-R et est ouvert à tous les joueurs licences traditionnelles FFTT. Les joueurs avec licences loisirs sont autorisés dans les tableaux A et B.

La présentation de la licence phase 1 avec certificat médical présenté est obligatoire.

Article 3 : Les tableaux

Les tableaux sont mixtes. Ils seront limités à 48 joueurs par tableau selon l'ordre d'arrivées des inscriptions soit 16 poules maxi par tableau (sauf tableaux A et B limités au total des deux tableaux à 48 inscriptions selon ordre d'arrivée).

Trois à quatre tables seront donc disponibles pour les pré-tours et les simples durant les phases de poule.

Les tableaux se dérouleront par poules de trois joueurs ou quatre joueurs, avec deux qualifiés par poule. Les tableaux se poursuivront par élimination directe.

Tous les matchs se dérouleront au meilleur des 5 manches et seront homologués.

Les finales se feront au fur et à mesure de l'avancement des tableaux. Les lots seront remis à l'issue des finales avec podium.

Aucune interruption de jeu n'est prévue. Une buvette avec boissons et restauration sera à la disposition des joueurs et spectateurs.

Article 4 : Lots

La valeur totale des lots distribués sera au moins égale à 2500€ dont 720€ en espèces et bons d'achats. Coupe, tee-shirt, bon d'achats, espèces et lots divers récompenseront les 8 premiers de chaque tableau avec la participation de nos sponsors.

Tableaux des lots et horaires (* récompenses en espèces, BA = bon achat)

	Pointage	Début	Catégorie	Joueurs max	Vainqueur	Finaliste	1/2 finalistes	1/4 finalistes
Tableau A	08h30	09h00	Vétérans toutes catégories	48 au total	20€*+ lots	15€*+ lots	10 € BA + lots	LOTS
Tableau B	08h45	09h15	Jeunes -15ans		15€ ba + lots	10€ ba + lots	LOTS	LOTS
Tableau C	09h30	10h00	500 à 699 points	48	20€* + lots	15€* + lots	10 € BA + lots	LOTS
Tableau D	10h45	11h15	500 à 1799 points	48	50€* + lots	25€*+ lots	15 € BA + lots	10 € BA + lots
Tableau E	12h00	12h30	500 à 899 points	48	20€* + lots	15€* + lots	10 € BA + lots	lots
Tableau F	13h30	14h00	Toutes catégories	48	100€* + lots	50€*+ lots	20 €* + lots	15 € BA + lots
Tableau G	14h45	15h15	500 à 1499 points	48	35€* + lots	15€* + lots	10 € BA + lots	LOTS
Tableau H	15h45	16h15	500 à 1199 points	48	30€* + lots	15€* + lots	10 € BA + lots	LOTS

Article 5 : Tarif

Les joueurs (ses) peuvent faire au maximum 3 tableaux de simple.

Le prix de l'inscription est de : 8 € pour un tableau, 14 € pour deux tableaux et 18€ pour 3 tableaux.

Article 6 : Pointage

Chaque joueur devra se présenter pour le pointage au plus tard 30 minutes avant le début de son tableau. Si le joueur n'est pas pointé, il pourra être remplacé par un autre joueur présent sur liste d'attente.

Tout joueur ne se présentant pas à sa table après 3 appels de son nom sera éliminé du tableau.

Article 8 : Comportement

Les joueurs devront se présenter à la table en tenue sportive et réglementaire.

Il est interdit de se déshabiller dans le gymnase. Seul le changement de tee-shirt sera toléré. Des vestiaires sont à disposition des joueurs.

Tout comportement antisportif entraînera les sanctions prévues au règlement de la FFTT.

Article 9 : Juge arbitre

Les fonctions d'arbitres seront assurées par les joueurs.

Le Juge Arbitre du tournoi sera Judikaël ROUILLARD JA3 assisté de Patrick PENOT JA1. Il sera habilité à régler les litiges prévus ou non au présent règlement et à prendre les décisions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Ses décisions seront sans appel. La direction du tournoi sera assurée par Patrick FETTU et Norbert DESQUIENS.

Article 10 : Responsabilité

Le club ATLANTIQUE TENNIS DE TABLE 17 décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol survenus au cours du tournoi aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du site.

En cas d'accident, les compétiteurs seront couverts par l'assurance FFTT de leur licence.

Article 11 : Inscriptions

Les inscriptions se font sur réservation via site internet à l'adresse suivante :



<https://att17.pingfr.com>

Dernier délai : **vendredi 15 décembre 21H.**

Inscriptions possibles sur place selon places disponibles dans les tableaux et au moins 30 minutes avant l'épreuve.

Le paiement se fera sur place par chèque, espèces ou carte bancaire.

Renseignements au 07 89 90 25 76 ou e-mail : tournoiatt17@gmail.com

Article 12 : Tirage au sort

Les tirages au sort auront lieu le samedi 16 décembre, 30 minutes avant chaque tableau.

La participation à ce tournoi implique la pleine acceptation de ce règlement.

Article 13 : Covid

En raison du contexte particulier lié à la crise du coronavirus, les clubs organisateurs suivront les recommandations sanitaires du gouvernement et de la FFTT si nécessaire.

Article 14 : Photos

Des photos seront prises à l'occasion du tournoi et pourront être utilisées sur les sites internet à titre promotionnel pour les éditions futures de ce tournoi. Merci de vous signaler si vous souhaitez pas apparaître.

Article 15 :

L'inscription à ce tournoi engage votre totale acceptation du règlement.

